



Sites hautement recommandables

[www.sante.cgt.fr](http://www.sante.cgt.fr)

Retrouvez toutes les newsletters sur

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/category/specifique-professions/psychologues/>

et nos revendications sur

[Cahier revendicatif des psychologues UFMICT-CGT - CGT Santé Action Sociale](#)

Et <http://www.sante.cgt.fr/Psychologues-180>

et aussi sur Facebook [psychologues CGT](#)

## Mobilisations : la lutte continue

Poursuivons la lutte [pour une dynamique de changement](#) et pour le maintien de l'accès direct aux psychologues dans la fonction publique, le secteur privé, tout comme en libéral, avec des rémunérations décentes pour tous et le libre choix des méthodes thérapeutiques sans prescription médicale.

Pour ce faire :

1. Signez et faites signer la pétition intersyndicale et inter-organisations en ligne sur [change.org](https://change.org)
2. Interpellons les candidats aux élections législatives du 12 juin
3. Préparons la grève et la manifestation du 29 septembre, quand les étudiants pourront se joindre à nous

Dans le secteur public, c'est maintenant le marasme. Après le manque de médecins, puis d'infirmières, ce sont depuis peu les psychologues qui partent et que les hôpitaux peinent à embaucher, tant le salaire, la précarité et les conditions de travail y sont attractifs !!!



### Bilan du Ségur nettement insuffisant

D'après le rapport du gouvernement lui-même dans la suite de ses Assises en septembre 2021, quel est le bilan de ses actions pour les psychologues ?

Avant les Assises macroniennes, le gouvernement aurait financé 200 psychos dans les Centres et Maisons de Santé, et l'équivalent de 170 psychos dans les CMP. A titre informatif, suivant les données de l'instruction du 17 mai 2021, le psychologue en Centre ou Maison de Santé devrait produire 12 actes/jour, soit 35 minutes/acte. Bien sûr, on ne parle pas de la fonction FIR ou de temps de coordination.

A la suite des Assises, le gouvernement prévoit d'embaucher 100 psychos dans les SSIAD et SPASAD, pour les patients et les aidants. Il prévoit 800 postes dans les CMP, étalés sur 3 ans (soit + 0,36 ETP en CMP enfants et + 0,16 ETP en CMP adultes), mais il ne spécifie pas qu'il s'agirait de psychologues. Il faut bien sûr ajouter les remboursements sous-payés de libéraux dans MonPsySanté.

### Recours contre l'arrêté du 10 mars 2021

Le 18 mai, le [rapporteur public](#) a demandé l'annulation de l'article 2, au seul motif formel d'incompétence administrative. Décision définitive du Conseil d'Etat vers la mi-juin.

## Temps de travail

### ✓ FIR : une victoire

Par décision du Conseil d'Etat du 30 décembre 2021, le pourvoi de la direction du Centre Hospitalier Isarien (60) est rejeté. Les psychologues se voient confirmer l'annulation de la note de service qui restreignait la fonction FIR à 1 jour/semaine

### ✓ Pas de discrimination entre fonctionnaires et contractuels

C'est ce que stipule le [décret 2016-1156](#) qui permet d'obtenir que les contractuels bénéficient des grilles de salaires de PPCR, « revalorisées » en 2016

## Le CTI est étendu au-delà des hôpitaux et des EHPAD

Comme on peut le lire sur [modifications des bénéficiaires du CTI](#), les psychologues de nombreux établissements non hospitaliers seront encore privés du CTI, soit 183 € nets. Gageons que cette nouvelle mesure ne manquera pas de renforcer l'attractivité de la profession !

Toutefois, les [psychologues de la Justice](#) et [les psychologues de la Fonction Publique Hospitalière](#) exerçant dans le social et le médico-social y ont maintenant accès.



## Evaluation, N+1, comment se défendre ?

De nombreux collègues sont en difficulté avec l'évaluation dans la FPH. [Comment faire ?](#)

## Pendant ce temps, en Belgique



Les psychologues conventionnés avec l'INAMI, la Sécu belge, perçoivent 75,59 € par prestation et les patients accèdent à eux directement sans passer par un médecin

A lire sur [séances chez le psychologue](#)

Si vous ne pouvez pas lire les liens internet (en bleu) de cette newsletter, renvoyez-la sur votre messagerie personnelle

## Démographie de la profession

Champ : France entière

Source : Répertoire ADELI- Drees, données au 1<sup>er</sup> janvier 2021

	ensemble	Libéraux ou mixtes	Salariés hospitaliers	Autres salariés
ensemble	78.917	27.814	16.300	34.083
femmes	67.198	23.675	14.055	29.468
hommes	10.999	4.139	2.245	4.615

## L'involution de la psychiatrie

Depuis les années 80, le tournant néo-libéral impose à la santé publique et à la psychiatrie sa logique et sa cohérence : centralisation autoritaire, réduction des coûts et surtout des hospitalisations, évaluation et orientation pour faire le tri, « rationalisation » bureaucratique, (ré)éducation plutôt que psychothérapie. Au détriment des fondements de la relation humaine : l'écoute, le temps, la créativité, le sens du travail humain. *La suite à lire pp. 6 à 10, dans [perspectives n°189 décembre 2021](#)*

Si vous souhaitez vous abonner gratuitement à cette newsletter ou vous désabonner, envoyez votre e-mail à [ufmict@sante.cgt.fr](mailto:ufmict@sante.cgt.fr) avec votre région et département

*Si vous la recevez par un intermédiaire,*

*Nous vous conseillons de vous abonner pour vous en garantir la diffusion régulière*